

# SYNTHESE DU LIVRE BLANC

## ORGANISATIONS ET LOGICIELS LIBRES

Diane Revillard – **DI&MARK**

Version 1.0 – 6 septembre 2005

Avec la participation de :

**L'APRIL**  
**Arnauld Juvanon du Vachat**  
**K6**  
**Mahiet**



# TABLE DES MATIERES DE LA SYNTHESE

Table des Matières du livre blanc	2
1. <i>Préambule</i>	4
1.1. Le pourquoi de ce livre blanc ?	4
1.2. Présentation des contributeurs du livre blanc	5
1.3. Préface de Frédéric Couchet – APRIL	11
1.4. Remerciements	13
1.5. Introduction	14
2. <i>Manuel pratique du logiciel libre – Synthèses des différents chapitres</i>	16
3. <i>Synthèse des résultats de l'enquête</i>	23
4. <i>Conclusions</i>	24

## Table des Matières du livre blanc

### 1. Préambule

#### 1.1 Le pourquoi de ce livre blanc ?

#### 1.2 Présentation des contributeurs du livre blanc

#### 1.3 Préface de Frédéric Couchet – APRIL

#### 1.4 Remerciements

#### 1.5 Introduction

### 2. Manuel Pratique du Logiciel Libre

#### 2.1 Origines du logiciel libre

2.1.1 Un code source ouvert mais des standards propriétaires

2.1.2. Unix : un manque de transparence et de standardisation

2.1.3 Le projet GNU – Des années 1990 décisives dans l’histoire du logiciel libre

2.1.4 Les courants de pensée du libre – Logiciel libre et Open Source

#### 2.2 Grandes tendances actuelles : idées, valeurs et comportements

2.2.1 Les trois éthiques

2.2.2 Internet et logiciels libres

2.2.3 La mise en œuvre d’un projet libre

2.2.4 Vers une montée en puissance des logiciels applicatifs

#### 2.3 Pourquoi utiliser du logiciel libre ?

2.3.1 Les standards

2.3.2 La maîtrise des coûts

2.3.3 Les autres avantages inhérents au logiciel libre

#### 2.4 Synthèse sur les aspects juridiques et les licences

2.4.1 Terminologie - Droit d’auteur, brevet, licence - Contexte général

2.4.2 Les différentes catégories de logiciels

2.4.3 Licences propriétaires, licences libres copyleftées et non copyleftées

2.4.4 La licence GNU GPL de la FSF – La licence BSD, Berkeley Software Distribution

#### 2.5 Gestion du Risque et logiciel libre

2.5.1 Les risques communautaires

2.5.2 Les risques juridiques

2.5.3 Les risques humains

#### 2.6 Présentation des principaux secteurs d’applications du Logiciel Libre

2.6.1 Les solutions génériques ou le low cost de l’informatique

2.6.2 Secteur public et logiciels libres

2.6.3 Logiciels libres et monde de l’entreprise privée

2.6.4 Le secteur des Télécommunications

## **2.7 Apports spécifiques du prestataire extérieur**

**2.7.1 Prestations de conseil et d'accompagnement**

**2.7.2 Les services additionnels du libre**

**2.7.3 Une autre vision de la relation client**

## **3. Panorama des attentes des organisations**

### **3.1 Contexte de l'étude réalisée**

### **3.2 Présentation des résultats**

**3.2.1 Résultats clés des organisations utilisant du libre en interne**

**3.2.2 Résultats clés des organisations n'utilisant pas du libre en interne**

### **3.3 Analyse des résultats**

## **4. Pour aller plus loin**

### **4.1 Conclusions**

### **4.2 Quelques exemples de logiciels libres**

### **4.3 Bibliographie et sites utiles**

**4.3.1 Bibliographie**

**4.3.2 Quelques sites utiles**

### **4.4 Licence Art Libre – LAL**

### 1. Préambule

#### 1.1. Le pourquoi de ce livre blanc ?

Ce livre blanc se veut **un vecteur de communication et de promotion du logiciel libre** vers les acteurs du monde des organisations. Sa lecture apporte des éléments irréfutables de la maturité du secteur du logiciel libre dans un cadre professionnel. A ce jour, l'utilisation du logiciel libre par tout type d'organisation est une évidence. Dans un contexte de mondialisation, le logiciel libre représente un des moyens de rester compétitif sur ses marchés et de maintenir l'emploi du secteur informatique sur le territoire national.

Composé d'un manuel pratique et de l'analyse d'enquêtes réalisées auprès de cent dix organisations de toutes tailles et de tous secteurs, ce livre se veut le plus pragmatique possible. Pour une lecture rapide, des fiches de synthèses clôturent chaque chapitre.

Cet ouvrage présente un double niveau de lecture. Il permet une première approche du secteur pour un néophyte, ou un approfondissement pour un lecteur déjà averti. Son champ d'investigation est très diversifié : aspects historiques, économiques et juridiques, analyse de la gestion des risques, étude des principaux secteurs d'applications, apports du prestataire extérieur, ... Il s'achève par un recensement de sites et d'articles indispensables pour mieux appréhender les immenses opportunités offertes par cette « nouvelle façon de créer du logiciel ».

Nous souhaitons qu'à partir de ces liens, vous investiguiez le monde du logiciel libre. **Par cet ouvrage, nous désirons vous insuffler l'envie d'utiliser, de promouvoir et de contribuer au développement du logiciel libre, en fait de construire tous ensemble un monde de l'informatique libre.**

N'hésitez pas à informer les personnes intéressées par cette thématique de l'existence de cet ouvrage. Ce livre blanc se télécharge directement à partir de tous les sites contributeurs du projet.

## 1.2. Présentation des contributeurs du livre blanc

Ce livre blanc a été initié et coordonné par la société **Di&mark SARL**, pour étudier le secteur du logiciel libre et se faire connaître comme prestataire de services additionnels. Pour mener à bien cet objectif, **Di&mark** a ainsi pris en charge l'intégralité des recherches pour le contenu, la rédaction du livre blanc, la réalisation d'une partie des enquêtes téléphoniques et leur analyse complète.

Les sociétés **K6 EURL** et **Mahiet SARL** ont participé à ce projet en contribuant à la rédaction du questionnaire et à la réalisation d'enquêtes téléphoniques.

Parallèlement à la rédaction d'un mémoire sur la thématique des «logiciels libres» pour un troisième cycle international à l'IAE de Paris<sup>1</sup>, **Arnauld Juvanon du Vachat** a apporté son soutien et sa collaboration sans faille au projet. Cette formation s'inscrit comme un complément au poste d'ingénieur informaticien qu'il assure au sein d'une société commerciale. Il a ainsi coopéré à la réalisation du questionnaire en ligne dont il a intégralement assuré le codage. Arnauld a aussi validé les pré-versions du livre blanc préalablement aux comités de relecture.

La préface a été rédigée par **Frédéric Couchet** de l'APRIL<sup>2</sup>, figure renommée du monde associatif de l'informatique libre. Depuis 1996, l'APRIL œuvre quotidiennement à la promotion, au développement, à la recherche et à la démocratisation de l'informatique libre.

Deux comités de lecture se sont successivement constitués pour valider sur le fond et la forme ce travail. Enfin, cent dix organisations ont bien voulu prendre sur leur temps pour répondre à nos questions, nous permettant de mettre en exergue leurs attentes vis-à-vis du secteur du logiciel libre. Ces réponses permettront à tous de travailler à une meilleure diffusion de l'informatique libre.

Parmi les nombreuses sources utilisées pour élaborer cet ouvrage, nous tenons particulièrement à en signaler une pour sa grande diversité, son impartialité et sa remarquable qualité : l'encyclopédie **Wikipedia** du monde libre. Cette dernière a été maintes fois employée pour enrichir, vérifier et rédiger le manuel pratique. Saluons ce projet exemplaire d'un travail collaboratif et totalement désintéressé ainsi que tous les bénévoles qui y participent.

Le logiciel **Uccass**<sup>3</sup>, projet libre sous licence Affero GPL<sup>4</sup>, de création de questionnaire en ligne a aussi été choisi pour faciliter le travail des enquêteurs.

Ce livre blanc est entièrement le fruit de travaux bénévoles et ne bénéficie d'aucun soutien financier. Les participants n'ont perçu aucune rémunération pour l'élaborer. Pour une diffusion la plus large possible et assurer sa pérennité, il est libre et gratuit. Ce livre blanc est diffusé sous licence Art libre (<http://artlibre.org/>)

---

<sup>1</sup> Institut d'Administration des Entreprises – <http://www.iae-paris.org>

<sup>2</sup> L'APRIL, l'Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre – <http://www.april.org>

<sup>3</sup> Le site <http://www.bigredspark.com>

<sup>4</sup> La licence du logiciel Uccass est une licence libre, copyleftée incompatible avec la GNU GPL. Il y a eu en fait rajout d'un paragraphe par Affero avec l'accord de la FSF. Pour plus d'informations sur cette licence, le site du projet Uccass <http://www.bigredspark.com>

## APRIL (Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre)

<http://www.april.org/>



### Présentation générale

Pionnière du logiciel libre en France, l'Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre est depuis 1996 un acteur majeur de la démocratisation et de la diffusion du logiciel libre auprès du grand public, des professionnels et des institutions dans l'espace francophone.

Elle veille aussi, dans l'ère numérique, à sensibiliser l'opinion sur les dangers d'une appropriation exclusive de l'information et du savoir par des intérêts privés.

### Objectifs

- **Promouvoir** le logiciel libre auprès des particuliers, institutionnels et professionnels ;
- **Sensibiliser** le plus grand nombre aux enjeux des standards ouverts ;
- **Obtenir** des décisions politiques favorables au logiciel libre ;
- **Favoriser** le partage de la connaissance.

L'APRIL est notamment organisation associée de la FSF France, du Comité interministériel pour la société de l'information, de la Caisse des Dépôts et Consignation, des Conseils Régionaux d'Île de France et de Bourgogne, et de l'Association pour une Infrastructure Informatique Libre (FFII).

L'APRIL est depuis l'origine forte de nombreux bénévoles. Leur mobilisation lui permet de participer activement à la reconnaissance du logiciel libre à travers de nombreuses actions, de la participation aux travaux du Forum des Droits sur l'Internet à la co-organisation des « Rencontres Mondiales du Logiciel Libre », en passant par la sensibilisation aux enjeux du droit d'auteur et de la brevetabilité des élus français et européens.

### Coordonnées

168, quai de Jemmapes, 75010 Paris

Tél. 01 46 48 74 64

Fax 01 34 75 09 80

Mél [contact@april.org](mailto:contact@april.org)

<http://www.april.org>

### Contact

Frédéric Couchet (délégué général)

06 60 68 89 31

[fcouchet@april.org](mailto:fcouchet@april.org)

Benoît Sibaud (président)

06 81 18 11 30

[bsibaud@april.org](mailto:bsibaud@april.org)

**DI&MARK**

<http://www.diemark.net/>



## Présentation générale

**Di&mark** décrypte et valorise les solutions connexes de l'Internet par des offres de prestations de services dans le domaine des réseaux sans fil : Wifi, Bluetooth, Zigbee... et du logiciel libre.








**Di&mark** seconde les organisations dans la conception et la mise en œuvre de leurs PROJETS STRUCTURANTS. La société TRANSFORME les Technologies de l'Information et de la Communication en leviers de rentabilité, en facteurs clés de succès et en avantages concurrentiels.

## Engagement vis-à-vis du logiciel libre

Di&mark s'engage à promouvoir auprès de ses clients et prospects le logiciel libre. L'entreprise apportera autant qu'elle le peut sa contribution au développement du logiciel libre en moyens humains et/ou financiers.

La société adhère parfaitement aux valeurs d'éthique établies par le monde libre. Depuis sa création, elle les respecte et les met en pratique quotidiennement dans un mode de fonctionnement d'entreprise étendue.

## Prestations Spécifiques par rapport aux logiciels libres

-  **Audit**, apports du libre pour l'entreprise par rapport à l'existant.
-  **Gestion du risque, ROI et TCO**, stratégie vis-à-vis d'une politique de logiciel libre.
-  **Rédaction de cahier des charges fonctionnel**, étude de la problématique et du contexte.
-  **Prestation de conseil dans le choix des solutions libres**, pour répondre à une problématique entreprise.
-  **Certification de la solution**, élaboration et passage d'un cahier de tests.
-  **Formation**, aide à la prise en main d'un logiciel.
-  **Support**, suivi des mises à jour et des correctifs.

## Coordonnées

Di&mark

9, avenue des Chasseurs

75017 Paris

<http://www.diemark.net/>

## Contact Commercial :

Diane REVILLARD

01 43 80 03 76

[diane.revillard@diemark.net](mailto:diane.revillard@diemark.net)

## Arnauld Juvanon du Vachat

### **Description du projet de mon mémoire à l'IAE<sup>5</sup> de Paris**

Mon mémoire clôture une année d'études en vue de l'obtention d'un DESUP affaires internationales. Son thème est l'impact du logiciel libre sur le marché des nouvelles technologies, et ses répercussions sur la répartition de ces marchés internationaux.

Ce mémoire s'inscrit dans mon évolution professionnelle. Il est l'occasion de formaliser l'étude de stratégies technologiques pour une société, et de situer ce choix dans le contexte des marchés. Il est en parfaite adéquation avec une activité professionnelle comprenant la veille technique.

### **Engagement vis-à-vis du logiciel libre**

Mon engagement vis à vis du libre est celui d'un professionnel de l'informatique soucieux d'apporter dans le cadre de mon travail les meilleurs produits et services aux meilleurs coûts. Le libre est un domaine d'étude passionnant, son ouverture des sources le rend disponible à tous. Je souhaite m'appropriier ces outils, et contribuer à leur utilisation et leur diffusion.

### **Coordonnées**

Arnauld Juvanon du Vachat,  
151 rue de Paris  
92100 Boulogne Billancourt  
[arnauldvanon187@hotmail.com](mailto:arnauldvanon187@hotmail.com)

---

<sup>5</sup> Institut d'Administration des Entreprises – <http://www.iae-paris.org>

# K6

<http://www.k6.fr>



## Présentation générale

**K6 dope les performances des PME par l'optimisation et le transfert de sa maîtrise de l'outil Internet. K6 vous seconde notamment dans vos actions d'Emarketing .**

**K6 vous apporte selon vos besoins, des outils et/ou des méthodologies dans une stratégie d'appropriation et de rentabilité des TIC, Technologies de l'Information et de la Communication.**

## Engagement vis-à-vis du logiciel libre

**K6 a pris connaissance du mouvement et de la philosophie du monde libre grâce à plusieurs de ses partenaires et utilise, pour ses propres besoins, plusieurs solutions « open source » (Xtcommerce (solution Ebusiness), Dotclear (blog), Castor (framework), Uccass (le gestionnaire de questionnaires en ligne), Gimp (création et retouche d'images) ...).**

**K6 est convaincu du bien fondé de ces pratiques (efficacité et éthique) et souhaite transmettre son enthousiasme !**

## Prestations Spécifiques par rapport aux logiciels libres

**Audit**, apports du libre pour l'entreprise par rapport à l'existant.

**Rédaction de cahier des charges fonctionnel**, étude de la problématique et du contexte.

**Prestation de conseil dans le choix des solutions libres**, pour répondre à une problématique entreprise.

**Certification de la solution**, élaboration et passage d'un cahier de tests.

**Formation**, aide à la prise en main d'un logiciel.

**Support**, suivi des mises à jour et des correctifs.

## Coordonnées

**K6**

25 rue Josué Hofer

F68200 Mulhouse

<http://www.K6.fr>

## Contact Commercial :

Frank Fossaert

03 89 42 30 53

[frank.fossaert@K6.fr](mailto:frank.fossaert@K6.fr)

**MAHIET**

<http://www.mahiet.com>

conseilactionformation

### **Présentation générale**

Conseil opérationnel et accompagnement de direction d'entreprises petites et moyennes dans les domaines du marketing, de l'adaptation des organisations et du management de proximité.

Formation action dans le cadre de la formation professionnelle continue.

### **Engagement vis-à-vis du logiciel libre**

Faire connaître aux entreprises de taille moyenne les atouts et les opportunités d'intégration des logiciels libres, en concomitance avec les solutions propriétaires, dans une optique de performance métier ou de coût.

### **Prestations Spécifiques par rapport aux Logiciels Libres**

- Audit des besoins opérationnels non couverts par les systèmes d'information existants.
- Assistance à la rédaction du cahier des charges et à l'analyse des offres.
- Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage.
- Proposition d'une distribution d'utilitaires de gestion et formation à leur utilisation.

### **Coordonnées**

Mahiet SARL

18, rue Marbeuf

75008 Paris

01 43 02 35 06

<http://www.mahiet.com>

### **Contact Commercial**

[info@mahiet.com](mailto:info@mahiet.com)

### 1.3. Préface de Frédéric Couchet – APRIL

Le logiciel libre, garant du développement informatique durable.

Les logiciels libres ont le vent en poupe. Il est vrai que leur excellence et leur ouverture sont confirmées par des atouts techniques indiscutables. Pour autant, le terme logiciel libre désigne avant tout une philosophie, garantie de liberté, d'indépendance et de pérennité, et non pas une implémentation technique particulière. Le fondement même du logiciel libre repose sur un esprit de coopération, de partage du savoir, pour l'enrichir et le faire progresser.

Un logiciel libre est un logiciel garantissant un certain nombre de libertés à ses utilisateurs : la liberté de l'utiliser et de l'exécuter pour quelque usage que ce soit, la liberté d'étudier son fonctionnement et de l'adapter à leurs besoins, la liberté d'en redistribuer des copies et enfin la liberté de l'améliorer et de rendre publiques les améliorations de telle sorte que la communauté toute entière en bénéficie.

L'enjeu réel du logiciel libre est avant tout social. Le principal intérêt du logiciel libre ne se situe pas tant au niveau de ses mérites techniques, mais bien dans son essence même : la liberté. Terme devant être pris dans son sens civique: liberté d'expression, liberté d'association, liberté d'entreprise, liberté d'user à sa guise de l'information disponible et de la partager au bénéfice de chacun et donc de tous. Le logiciel libre permet une réelle appropriation citoyenne de l'informatique. Le mouvement du logiciel libre prend racine dans un idéal qui postule la liberté et le caractère universel du savoir et de l'information.

Au delà de cette philosophie, le logiciel libre a su convaincre également par des atouts techniques et économiques.

Pourtant, de nombreux décideurs hésitent encore à franchir le pas du logiciel libre. Faire le choix du logiciel libre apparaît évident quand on réfléchit à long terme et qu'on veut concilier les besoins du présent sans compromettre le futur. Ainsi on pense souvent à tort que les logiciels libres sont forcément gratuits. Pourtant, il serait malhonnête de tenter de croire que le choix d'un logiciel libre n'implique pas de coûts : l'opération d'un outil, quel qu'il soit, entraîne invariablement des coûts de formation, de déploiement, d'adaptation à des besoins particuliers ou de maintenance. Mais là où la formation à une technologie propriétaire ne dispense souvent qu'un simple vernis destiné à l'exploitation de techniques qui cantonneront l'entreprise à un simple rôle d'exécutant de solutions pré-mâchées, le coût dépensé pour la prise en main des technologies du libre est un investissement sur le futur, car gage d'indépendance et de pérennité.

En outre, les investissements pour la mise en place de solutions libres se révèlent très souvent inférieurs aux équivalents propriétaires. Les compétences acquises par l'entreprise ne seront pas perdues et, bien souvent, garantiront la pérennité par l'évolution des solutions retenues. Le logiciel libre permet de fait un meilleur usage de l'argent dépensé qui amorce ainsi un cercle vertueux.

Le contexte légal du logiciel libre est également mal connu, alors que celui-ci permet à la fois la protection, la diffusion et la commercialisation du logiciel libre. Le logiciel libre est basé sur le droit d'auteur, même s'il l'utilise pour organiser la diffusion du logiciel, plutôt que sa réservation privative. Différentes licences déterminant les droits et devoirs des utilisateurs existent dans le monde du logiciel libre. Il existe de nombreuses licences dans le logiciel libre mais seules quelques unes sont réellement utilisées (comparées au nombre de licences propriétaires différentes). Ce contexte juridique original nécessite un approfondissement et doit être connu si on effectue des développements basés sur des composants logiciels libres. Connaître les règles permet de mieux les respecter.

La liberté des logiciels rend les utilisateurs autonomes, indépendants et les éloigne des impasses technologiques ... là où aucun éditeur propriétaire n'en a l'intérêt. Dans un contexte de forte expansion du logiciel libre, ce livre blanc apporte sans conteste des éléments convaincants de sa maturité pour un usage professionnel.

## 1.4. Remerciements

Ce livre blanc est un travail collaboratif.

Merci à l'**APRIL** et plus particulièrement à **Frédéric Couchet** pour sa préface, à son président et à son vice-président, **Benoît Sibaud** et **Ludovic Pénét** pour le temps qu'ils ont consacré à ce livre blanc. Leur constante disponibilité et leur contribution ont permis une amélioration très significative de cet ouvrage.

Merci aux contributeurs des comités de relecture, dont les noms sont indiqués ci-après, pour le temps dispensé afin de valider ce livre tant sur sa forme que sur son fond.

**Alain Coëtmeur** et **Jean-Denis Gorin** ont participé aux deux comités de lecture, leur expertise du domaine du logiciel libre a été très précieuse.

Noëlle	SAILLY	Directrice Associée	M-L.Com Conseil en Ressources Humaines et Communication <a href="http://www.agencem-l.com">http://www.agencem-l.com</a>
Henry	AUBERT	Maître de Conférences	IAE de Paris <a href="http://hpa.free.fr">http://hpa.free.fr</a>
Alain	COETMEUR		<a href="mailto:alain.coetmeur@wanadoo.fr">alain.coetmeur@wanadoo.fr</a>
Jean-François	FERRAILLE	Directeur Associé	IdeTic Formation en logiciels libres <a href="http://www.ide-tic.fr/">http://www.ide-tic.fr/</a>
Jean-Denis	GORIN	Urbaniste de SI Expert Sécurité IP	<a href="mailto:jdgorin@ieee.org">jdgorin@ieee.org</a>
Sylvain	MERCHIE	Directeur	EXIS Conseil et développement NTIC 01 41 92 92 05 <a href="mailto:sylvain.merchie@exis.fr">sylvain.merchie@exis.fr</a>
Yann	PILPRE		<a href="mailto:yann@pilpre.com">yann@pilpre.com</a>
Maxime	SAUVAGET	Consultant	Partners For Medias E-Marketing 01 48 69 84 28 06 22 63 85 38
Eric	TORDJEMAN	Business Development Manager	Altermobilis <a href="http://www.altermobilis.com">http://www.altermobilis.com</a>

## 1.5. Introduction

Au dix-neuvième siècle et durant près d'un siècle et demi, la révolution industrielle et la société induite par cet état de fait s'étaient majoritairement et progressivement construites sur des secrets de fabrication, des brevets et des méthodes de travail. La résultante en a d'ailleurs été la recherche constante de la productivité et les nombreuses théories réductrices au niveau de la créativité. L'apogée de ces méthodologies d'une recherche de productivité poussée à l'extrême se localise principalement au Japon et date de la seconde moitié du vingtième siècle.

Le troisième millénaire s'ouvre heureusement sur un monde différent qui balaie ces anciennes spécificités. Il s'axe ainsi au contraire, tout du moins dans l'économie occidentale, sur une suprématie des métiers à forte créativité. Aujourd'hui, au niveau planétaire, deux mondes principaux coexistent et s'affrontent. Le modèle de tous les pays en voie de développement qui remet en cause la capitalisation forte de l'entreprise en se fondant sur une main d'œuvre abondante et bon marché à la place de machines coûteuses et le modèle occidental qui se dirige de plus en plus vers une économie du savoir et de l'innovation. Cette dernière se révèle donc tributaire de l'appropriation et de la croissance des Technologies de l'Information et de la Communication qui s'imbriquent de plus en plus fortement dans le monde de l'Internet. Ce media se distingue d'ailleurs par une spécificité peu commune. Un fonctionnement de club où chacun reconnaît sa tribu dans un mode autonome, collaboratif et autarcique mais où l'ouverture est aussi de mise pour partager les fruits de la production de la tribu avec l'extérieur.

**Un autre monde peut donc se construire autour de valeurs comme l'éthique, le partage, la transparence, l'ouverture, ou sur un autre rapport à l'argent où le profit des uns bénéficie aussi à l'ensemble.** Le secteur de l'informatique n'échappe pas à cette mutation. Il connaît d'ailleurs une chance unique de produire à meilleur escient des logiciels à plus forte valeur ajoutée et de meilleure qualité. Ces solutions reconfigurent déjà la relation client/fournisseur sur des valeurs de confiance fortes et inscrites dans la durée.

L'Internet représente en grande partie la véritable aventure originelle du libre, il en est même désormais son principal catalyseur. L'historique du secteur de l'informatique des années 1950, la naissance d'un nouveau métier, les éditeurs de logiciels propriétaires dans les années 1980 et la riposte de Richard Stallman, le père spirituel du logiciel libre, symbolisent pour leur part l'autre source. La reconnaissance internationale de GNU/Linux, un système d'exploitation libre, disponible durant le début des années 1990 crédibilise enfin le secteur libre auprès du monde professionnel et financier. La validité économique du modèle libre est désormais admise sous des aspects de rentabilité. Les succès des premières sociétés commerciales libres construites autour de ce produit sont dorénavant là pour témoigner d'une alternative fiable et pérenne à la production de logiciels propriétaires.

L'évolution rapide du monde numérique reconfigure aussi le monde du libre et n'est d'ailleurs pas sans conséquence sur son fonctionnement. Grâce aux nombreux outils développés par ses pairs ou mis en place par les grands acteurs de l'informatique comme IBM, le libre s'oriente de plus en plus vers une professionnalisation très forte sans perdre ses valeurs éthiques. Son évolution vers les logiciels applicatifs en contact direct avec l'utilisateur final, (néophyte de la complexité du monde de l'informatique), constitue la deuxième preuve de sa maturité professionnelle.

Néanmoins, des incertitudes demeurent. La multiplicité des licences et l'épineuse question de la brevetabilité du logiciel, dont le rejet par le parlement européen est un premier signe de victoire, fragilisent le secteur en lui attribuant une opacité perçue comme un risque majeur par les décisionnaires des organisations. Pourtant, des éléments de réponse existent désormais et il devient même possible de réduire au maximum ce risque. Ainsi à la question : faut-il introduire du logiciel libre dans son organisation ? La réponse se veut positive. L'étude des avantages, versus les inconvénients plaide d'ailleurs très largement en faveur du libre. Ne pas utiliser du logiciel libre, c'est dorénavant encourir un risque encore plus grand à terme.

De nombreux secteurs intègrent du libre, les Télécommunications en pleine restructuration avec l'arrivée de la téléphonie sur Internet caractérisent au mieux cette tendance. D'un point de vue macroéconomique, le logiciel libre se définit dorénavant comme une opportunité pour de nombreux pays<sup>6</sup> de réduire leur fracture numérique. Quant aux économies européennes<sup>7</sup>, elles y voient désormais un moyen de se désengager de l'hégémonie de certaines grandes sociétés américaines de l'informatique. La possibilité de produire à façon des solutions informatiques pour des structures légères comme les PME, tout en utilisant une main d'œuvre présente sur le territoire national, renforce encore cette coupure entre l'Europe et les éditeurs américains.

L'étude de l'environnement microéconomique du libre démontre, pour sa part, l'existence d'un marché de services additionnels, prestations indispensables pour une professionnalisation du secteur. De nombreux décisionnaires n'ont certes pas envie d'assurer eux-mêmes en interne ces prestations. Pour percer, les sociétés commerciales du libre devront rendre transparent le passage du logiciel propriétaire au libre en proposant des services additionnels au moins identiques à ceux connus auparavant. L'étude de ces prestations extérieures clôture alors notre première partie intitulée « Manuel pratique du libre ».

Le second volet de notre étude s'ouvre sur l'enquête réalisée auprès des différentes organisations. Celle-ci nous révèle enfin la véritable perception du libre dans le monde professionnel. En répondant à la question : « quelles sont les attentes de ces organisations ? », nous achèverons notre travail d'investigation vis-à-vis de ce monde libre qui se veut une nouvelle façon de produire un logiciel sur des standards ouverts et pérennes.

---

<sup>6</sup> Les pays en voie de développement caractérisent parfaitement cette situation.

<sup>7</sup> Notamment les administrations allemandes et françaises.

### 2. Manuel pratique du logiciel libre – Synthèses des différents chapitres

#### Chapitre I – Origines du logiciel libre : les points clés

- Jusqu'à la fin des années soixante, les codes sources étaient ouverts mais les standards demeuraient propriétaires. A cette époque, la diffusion et l'utilisation d'outils informatiques étaient alors réservés à un public averti et très restreint essentiellement composé de scientifiques et de chercheurs. Logiciel et matériel étaient alors indissociables.
- En 1969, deux ingénieurs créent au sein des laboratoires Bell, le système d'exploitation Unix. Il est multi-tâches, multi-utilisateurs et très stable. Logiciel et matériel deviennent dorénavant indépendants entre eux. Les standards restent toujours propriétaires mais le code source demeure ouvert.
- De par sa position de « chef d'orchestre », le système d'exploitation se doit d'être le plus standardisé et le plus ouvert pour des questions d'interopérabilité. Or, Unix représente un développement non coordonné et possède une série de variantes avec de nombreux problèmes de portabilité longs et coûteux. Cette situation, à la longue, ne peut perdurer.
- Durant les années quatre-vingt, l'informatique commence à se diffuser auprès du grand public néophyte. Créant un nouveau métier, les éditeurs de logiciels imposent des standards et des codes sources fermés. En 1984, réagissant à cette situation, Richard Stallman crée la Free Software Foundation. Il lance alors le projet GNU, un système informatique complet libre. Son objectif est de construire le monde de l'Informatique Libre.
- En 1992, des doutes sont émis par AT&T sur la légitimité des droits de l'Université Californienne de Bekerley sur BSD, la version libre d'Unix. Les développements autour du noyau BSD s'amenuisent.
- En 1994, la première version complète d'un système d'exploitation libre avec un noyau Linux est disponible. GNU/Linux surprend par sa qualité, son optimisation. Il connaît depuis un succès planétaire. Les premières sociétés commerciales du libre se créent alors.
- De 1995 à 2000, les principaux projets phares du libre sont lancés. Internet et le logiciel libre commencent à connaître des interdépendances de plus en plus fortes.
- En 1997, les financiers s'intéressent au monde du libre et plus particulièrement à la solution GNU/Linux. Un nouveau mouvement se crée alors : « l'Open Source ». Le terme se révèle plus attrayant dans un univers marchand. Il s'impose très rapidement auprès de milieux financiers et de la presse. A partir de ce moment là, deux courants de pensées du libre vont coexister.
- Les notions de standard ouvert et de logiciel libre deviennent une évidence, dans un monde où les barrières temporelles et spatiales sont désormais abolies.

#### Synthèse 1 - Origines du logiciel libre : les points clés

### Chapitre II – Grandes tendances actuelles : les points clés

- Le monde libre fonctionne sur des valeurs éthiques profondes : éthique du travail, de l'argent et du réseau. Le savoir se partage et s'enrichit. Le groupe avance dans son ensemble mais chaque individu est aussi reconnu pour ses propres qualités.
- Dans le monde libre, la reconnaissance par ses pairs, la qualité du travail et le respect du groupe représentent des fondamentaux. La passion et la créativité prédominent. L'argent n'est pas une fin en soi mais un moyen.
- Internet représente la colonne vertébrale du monde libre : c'est l'outil collaboratif des contributeurs du libre. Néanmoins, l'interdépendance est totalement réciproque, sans solutions libres que deviendrait Internet ?
- Linux : un mode de travail totalement décentralisé, un fonctionnement de type «bazar ». De nouvelles méthodes de collaboration qui contredisent toutes les lois fondamentales du développement logiciel, fondées sur une planification très poussée.
- Apache, le serveur le plus répandu au monde renforce encore ces nouvelles méthodes de travail. Des webmasters localisés aux quatre coins de la planète ont collaboré pour élaborer ce produit dans une philosophie complète de partage du savoir.  
L'architecture LAMP, GNU/Linux Apache MySQL et PHP, représente le quatuor du secteur libre et de l'Internet.
- Dans le monde libre, il existe deux façons d'initier un projet : le créer de toutes pièces ou transformer du code propriétaire en code libre. En France, deux projets d'envergure qui répondent à ce deuxième contexte, ont ainsi déjà été accomplis : Open Cascade de Matra Datavision et Code Aster d'EDF.  
Attention, l'ouverture des codes sources implique un code «propre », documenté et facile à exploiter. Des moyens humains et financiers parfois conséquents sont donc à prévoir.
- Aujourd'hui, tout est fait pour que les contributeurs puissent produire le plus facilement possible des logiciels de qualité. Le monde libre tout en restant attaché à des valeurs humaines profondes se professionnalise de plus en plus dans ses moyens de production.
- Une croissance importante du nombre de projets applicatifs libres apparaît. Cette tendance ne peut que s'amplifier. Eclipse, la plate-forme de développement libre mise à disposition par IBM facilite et renforce encore ce contexte.
- Les contributeurs du monde libre ne sont plus uniquement des personnes d'origine technique. Pour perdurer et se développer, chacun peut et doit collaborer : traducteurs, infographistes, testeurs ...

### Synthèse 2 – Grandes tendances actuelles - Idées, valeurs et comportements : les points clés

### Chapitre III – Pourquoi utiliser du logiciel libre ? : les points clés

- Les standards ont depuis toujours revêtu une importance primordiale. Une société commerciale disposant de son propre standard en mode propriétaire peut bâtir une position monopolistique de marché. Un point fondamental dans le choix d'une solution logicielle réside donc dans le choix de privilégier des solutions construites sur des standards ouverts.
- En outre cette ouverture des standards devient primordiale, vu l'importance de plus en plus forte des réseaux ouverts. Actuellement, un logiciel n'a de valeur que par son interopérabilité. La complexité des tâches requises ne cesse de croître. Or les standards ouverts favorisent grandement l'interopérabilité. **Le choix d'une solution libre s'appuie sur des standards ouverts et le bénéficie d'un code source ouvert : deux spécificités essentielles.**
- Un autre avantage du logiciel libre réside dans la maîtrise de ses coûts. Au début, le passage à des solutions libres peut s'avérer quelque peu onéreux, dans certains cas. Néanmoins, sur une stratégie à moyen ou long terme, le libre se traduit par des économies significatives et une vision des coûts totalement maîtrisée et donc sans surprise.
- Le libre reconfigure également la relation client/fournisseur. Cette dernière s'inscrit ainsi dans la durabilité et dans la confiance. L'ouverture du code source rend facilement interchangeable le fournisseur, si ce dernier ne donne pas entièrement satisfaction.
- Contrairement au monde propriétaire, le monde libre communique peu et n'utilise pas les techniques du marketing. Son but premier n'est pas commercial. La qualité demeure d'ailleurs son objectif principal, car il se révèle le meilleur garant de sa popularité.
- De l'ouverture du code source va découler de nombreux avantages supplétifs : liberté, indépendance, fiabilité, sécurité, interopérabilité, qualité et sécurité. L'apport de chacun de ces paramètres est à hiérarchiser selon la typologie de l'organisation considérée.
- En 2005, la question n'est plus de savoir s'il faut utiliser du logiciel libre. La réponse est nécessairement positive. La recherche constante de rentabilité impose plutôt de se questionner sur les solutions libres à déployer.
- Toute organisation se doit de mettre en œuvre une stratégie vis-à-vis de sa politique informatique libre.

### Synthèse 3 - Pourquoi utiliser du logiciel libre ? : les points clés

### Chapitre IV – Aspects juridiques et licences : les points clés

- Le droit d’auteur concerne les droits portant sur les œuvres de l’esprit. Le droit d’auteur protège la mise en forme des idées et l’expression de l’œuvre. Il se décompose en droits patrimoniaux et en droits moraux. Quant au brevet, il protège les concepts de l’œuvre. Néanmoins, dans le cas de logiciel, la brevetabilité n’est pas pertinente, elle se révèle même dangereuse pour l’innovation.
- Les logiciels sont soumis au droit d’auteur. Celui qui détient les droits patrimoniaux se voit donc en mesure de choisir la licence. Cette dernière constitue un contrat entre le titulaire et l’utilisateur qui définit, entre autres, les conditions d’utilisation, de redistribution et de modification.
- On peut classer les logiciels en différentes catégories : logiciels libres, logiciels Open Source, logiciels propriétaires, logiciels commerciaux ... Contrairement à une idée reçue, certains logiciels sont propriétaires et gratuits : les freewares par exemple. Attention, également à ne pas confondre les mots libre et gratuit, certains logiciels libres sont aussi des logiciels commerciaux.
- Le copyleft est un concept d’une portée générale. Il utilise les lois du copyright non de manière à privatiser le logiciel mais de façon à **le laisser libre perpétuellement** Il existe deux catégories de logiciels libres : les logiciels libres copyleftés et les logiciels libres non copyleftés.
- Le copyleft autorise la copie, la modification, la diffusion d’une œuvre mais impose aux versions modifiées faisant l’objet d’une diffusion d’être aussi disponibles sous une licence copyleft. C’est un clin d’œil humoristique à la notion de copyright qui pour sa part interdit. La FSF n’impose pas le copyleft mais le recommande.
- Une licence non copyleftée est diffusée par son auteur avec la permission de redistribuer et de modifier le programme, mais aussi d’y ajouter d’autres restrictions. Certaines copies ou versions modifiées peuvent ainsi ne plus être libres du tout.
- Les deux principales licences du monde libre sont la GNU GPL de la FSF et la BSD de l’Université de Berkeley. La BSD a connu deux versions successives et est plus permissive, c’est une licence libre non copyleftée. Par contre, la GNU GPL est une licence libre copyleftée.
- Ces deux licences représentent l’ossature du mouvement libre. Sans elles, il n’y aurait jamais eu NetBSD, FreeBSD, OpenBSD, GNU/Linux, Mozilla, KDE, et quelques dizaines de milliers d’autres logiciels libres.

### Synthèse 4 - Aspects juridiques et licences : les points clés

### Chapitre V – Gestion du risque et logiciel libre : les points clés

- Tout décisionnaire se doit de mesurer l'ensemble des risques inhérents avant de faire un choix portant sur une solution logicielle. La maîtrise des risques est une nécessité et dépend de chaque organisation. Chaque étude est unique.
- Le logiciel libre présente des risques comme toute solution, le nier est une aberration. Trois principales classes de risques sont clairement identifiables : les risques communautaires, juridiques et humains.
- Le monde libre manque de ressources, de nombreux projets ne survivent pas faute de contributeurs ou par manque de ténacité. Les contributeurs se découragent parfois à cause de choix techniques mal appropriés. Choisir une solution libre nécessite l'étude de la communauté et de sa pérennité.
- Dans certains cas, suite à des discordances, la création d'un fork intervient. Il représente un nouveau projet d'une solution déjà existante. Les environnements de bureau KDE et GNOME symbolisent cet état de fait. La division est souvent source de fragilité. Néanmoins dans le monde libre, les solutions sont construites sur du code ouvert et l'interopérabilité est un leitmotiv. Le risque final s'en trouve donc minimisé.
- Les risques juridiques constituent une Epée de Damoclès pour le monde libre. Le nombre de licences ne cesse de se multiplier. 70% des licences libres sont néanmoins sous licence GNU GPL. Il est important d'avoir au plus deux ou trois licences pour aboutir à une standardisation de ces dernières et favoriser l'assemblage de briques logicielles.
- Le brevet symbolise un des sujets les plus épineux. Le logiciel n'est rien de plus que la transcription d'un algorithme mathématique, il n'y a pas invention d'un dispositif physique, la brevetabilité ne s'applique donc pas. La validité d'un brevet international dure vingt ans. Circonscrire le monde des TIC à cet horizon est quasiment impossible. Brevet et logiciel sont totalement incompatibles dans une vision « marché » du monde de l'informatique.
- Attention, certains logiciels propriétaires incluent des logiciels Open Source. Pour des raisons commerciales, ils peuvent être présentés comme étant un logiciel libre. Avant d'acheter une solution, il est important de connaître sa licence et ses caractéristiques inhérentes.
- Les risques humains sont souvent omis, pourtant dans certains cas, leur poids est considérable. Dans le monde libre, il est impossible de donner une date de sortie sur une solution logicielle, le produit est diffusé lorsque sa qualité est jugée suffisante. L'ouverture des codes sources présente de nombreux avantages mais il existe également le revers de cette situation : des personnes mal intentionnées et averties techniquement deviennent capables de modifier le code à leur avantage si elles le désirent.
- **Néanmoins, le plus grand risque à terme, c'est de ne pas utiliser du logiciel libre au sein de son organisation, car cette politique revient à se priver d'avantages stratégiques et concurrentiels forts.**

### Synthèse 5 - Gestion du risque et logiciel libre : les points clés

### Chapitre VI – Principaux secteurs d'applications du logiciel libre : les points clés

- **Le monde libre constitue désormais une alternative crédible à l'utilisation des logiciels propriétaires** aussi bien en termes d'étendue de l'offre que de fonctionnalités.
- Le monde libre représente une opportunité pour les pays en voie de développement de réduire leur fracture numérique. Pour les pays européens, c'est aussi une chance unique de se désengager de l'hégémonie américaine par rapport à certaines solutions informatiques propriétaires et monopolistiques.
- De par son manque de ressources financières, le monde libre fonctionne sur du matériel aux performances modestes : « **faire plus avec moins** ». Ainsi, le secteur éducatif est à même de récupérer des ordinateurs considérés comme obsolètes pour un fonctionnement nécessitant des logiciels en mode propriétaire et de leur donner une seconde vie.
- En France, comme un peu partout dans le monde, l'Etat demande au secteur public d'utiliser et de produire des logiciels libres dès que cela s'avère possible. L'Adullact, une association du monde libre à destination du secteur public, a été créée en septembre 2002 pour faciliter cette œuvre. Les dépenses logicielles comme toutes charges sont étudiées avec le plus grand soin pour réduire et optimiser au mieux le budget de l'Etat. Le logiciel libre représente une solution sans cesse utilisée pour répondre à ce contexte.
- Ebay, Amazon, Google, Free, ... ont choisi de fonctionner sur des solutions libres et brillent par leur capacité à innover. Chaque jour, ces acteurs apportent la preuve de la qualité, de la fiabilité, de la robustesse, ... des solutions libres.
- Actuellement de nombreux secteurs connaissent de fortes turbulences et même des ruptures sur leur marché. Les Télécommunications sont certainement un des exemples les plus probants de cet état de fait. Avec l'Internet, son modèle économique fondé sur la localisation et la durée n'a plus lieu d'être.
- La téléphonie sur IP, qu'elle soit fixe ou mobile, est désormais l'avenir du secteur. Les communautés libres ont fourni un travail important pour construire le protocole, standard et ouvert, de la téléphonie sur Internet : SIP. Une nouvelle génération d'autocommutateurs construits sur des logiciels libres perce : Asterisk.
- Skype pour sa part tente de dupliquer le modèle de Microsoft en imposant un protocole fermé. Mais de nombreux projets alternatifs issus du monde libre voient le jour : Gizmo, Wengo ...

### Synthèse 6 - Principaux secteurs d'applications du logiciel libre : les points clés

### Chapitre VII– Apports spécifiques du prestataire extérieur : les points clés

- Si certaines briques sur la chaîne de valeur du libre ne sont pas payantes dans certains cas, les solutions libres symbolisent la liberté et non la gratuité. Des solutions commerciales sont donc amenées à se développer. Une entreprise ne peut d'ailleurs perdurer sans souci de rentabilité.
- Le logiciel libre reconfigure le secteur de l'informatique. Les modèles économiques fondés sur les licences se transforment en services additionnels. Pour leur part, la quasi-majorité des organisations souhaitent retrouver de manière transparente le confort de leur environnement informatique propriétaire : certification, documentation, formation, support, maintenance, ... Ce sont ces services que devront proposer les sociétés commerciales du libre pour s'imposer.
- La valeur du prestataire se construit progressivement dans son expertise du monde libre : l'image de marque et la notoriété sont des facteurs clés de succès. Le monde libre est un iceberg. Sa partie cachée abonde de solutions très intéressantes pour l'entreprise mais celles-ci se révèlent souvent non référencées. Leur diffusion s'effectue souvent par bouche à oreille. Le prestataire en fonction de la connaissance métier de son client est à même d'identifier et de proposer ces différentes solutions. Ce sont des prestations de conseil et d'accompagnement personnalisées à forte valeur ajoutée.
- Le choix d'un prestataire externe n'est pas une obligation. Néanmoins, il permet dans de nombreux cas de mutualiser des coûts et se traduit par une efficacité accrue dans la stratégie libre de l'organisation.
- Le libre s'inscrit dans une autre vision de la relation client/fournisseur. La coopération et le mode de fonctionnement en entreprise étendue impliquent des rapports de confiance entre les différents acteurs, de la durée dans la relation et un mode de fonctionnement où le partage de l'information est primordial. Toutes ces spécificités sont inhérentes au fonctionnement des sociétés commerciales du monde libre.
- De par son expertise, le prestataire libre amène une véritable valeur ajoutée. Il est l'interface entre les communautés et les organisations. De par sa bonne connaissance et sa compréhension de ces deux univers, il construit des solutions et des services en parfaite adéquation avec les attentes de ses clients.

### Synthèse 7 - Apports spécifiques du prestataire extérieur : les points clés

### 3. Synthèse des résultats de l'enquête

#### Synthèse des résultats de l'enquête : les points clés

- L'enquête a été réalisée auprès de cent dix organisations par téléphone. Les interviews se sont effectuées essentiellement auprès des directions informatiques du monde de l'entreprise. Cette étude est uniquement nationale et concerne deux secteurs géographiques : l'Ile de France et l'Alsace.
- Dans leur quasi-totalité, les directions informatiques ont des connaissances très hétérogènes sur le secteur du logiciel libre. Néanmoins, 44% des entreprises les utilisent même en interne.
- Pour ceux qui ont déjà déployé, le principal avantage réside dans la maîtrise des coûts et l'inconvénient majeur dans une difficulté d'utilisation. Surtout dans le cadre de solutions de type infrastructure où les consoles d'administration ne sont pas toujours très conviviales. Les solutions d'infrastructure restent les plus déployées : GNU/Linux, MySQL, Apache...
- On constate que des entreprises sans connaissance technique interne souhaitent désormais intégrer des solutions libres. La demande en prestations externes devrait progresser très significativement dans les mois à venir. Sur l'échantillon retenu, un ratio de croissance de 2 a été estimé.
- Les SSSL, Sociétés de Services en Logiciels Libres, doivent s'imposer rapidement sur ces nouvelles demandes. En effet, les SSII vont tenter de conserver leur portefeuille d'affaires et se positionnent sur ces marchés. Elles assurent d'ailleurs dans certains cas la promotion du libre directement auprès de leurs clients pour se positionner dans un fonctionnement de précurseurs.
- Certaines sociétés n'ont pas déployé de libre à cause de la satisfaction engendrée par les solutions propriétaires qu'elles détiennent. La méconnaissance du logiciel libre constitue la seconde raison. Parmi les sociétés interviewées, quelques unes ne possèdent pas toujours le pouvoir décisionnel de bâtir une stratégie libre. Leur mode de fonctionnement est entièrement établi en « corporate ».
- **Les directions opérationnelles informatiques doivent vendre en interne à leur direction générale le monde libre et le démystifier.**
- Les années 2005/2006 seront décisives pour le libre et ses solutions applicatives. Des percées d'OpenOffice et de solutions collaboratives sont à prévoir. Le secteur de l'entreprise va de plus en plus utiliser des logiciels libres. Sa sortie du monde technique et scientifique est désormais une réalité incontestable.

#### Synthèse 8 – Résultats de l'enquête : les points clés

### 4. Conclusions

Le marché du libre ne constitue pas un mirage à la pérennité douteuse. Savamment construit au fil du temps, initié véritablement dans le milieu des années 1980, il dispose aujourd'hui de tous les éléments pour s'introduire dans le monde professionnel par la grande porte. A la fois supporté et supportant le monde de l'Internet, le libre s'inscrit en parfaite adéquation avec la montée en puissance de la valeur de l'information dans tous les secteurs. Le savoir et le partage de celle-ci sont aujourd'hui devenus stratégiques pour toute organisation. Le libre et l'Internet y contribuent donc pleinement, la coopération montre pour sa part les nouvelles façons de travailler et de collaborer.

Comme tout secteur pérenne, le monde libre évolue. Initialement cantonné au secteur de l'informatique dans ses couches basses et principalement axé sur les systèmes d'exploitation, il a su convaincre via son premier succès international : GNU/Linux. Alors abscons pour le grand public, encore réservé au secteur de la recherche, du monde scientifique et des informaticiens, il se démocratise et se simplifie. Tout est désormais pensé pour une utilisation des plus simples, les environnements de bureau développés sous GNU/Linux en témoignent. Son évolution et son succès quasiment certains vers les solutions applicatives constitueront son meilleur vecteur de communication vers la cible grand public et par ricochet vers les organisations.

Au début des années 1980, les éditeurs de logiciels ont innové et permis la diffusion de l'informatique vers le grand public. Néanmoins leur stratégie était déjà mature : emprisonner leurs utilisateurs dans des standards fermés et propriétaires. A l'époque, le manque d'alternative crédible et leur innovation se sont traduits par leur développement. Mais ce facteur d'innovation si important, a aujourd'hui totalement disparu de leurs offres. Les barrières à l'entrée construites via des standards fermés ne sauront perdurer. A terme, les modèles économiques des éditeurs de logiciels comme ceux du secteur des Télécommunications deviennent incohérents dans un contexte d'univers ouvert.

**Le monde de l'Internet se positionne comme le secteur de l'innovation. Fondé sur le partage de l'information et du savoir, sans barrières temporelles, ni spatiales, propriété de tous et de personne, il constitue le présent et le futur.** Outil collaboratif du monde libre, sa forte montée en puissance ne peut que contribuer positivement à l'essor du monde libre. En 2005, ses pure players fêtent déjà leur première décennie et crédibilisent le succès du libre : Yahoo, Amazon, Ebay, ... Ces derniers constituent désormais des preuves tangibles de sa fiabilité et de sa qualité. Google créé trois ans après, renforce cette situation, son succès planétaire ne se dément toujours pas.

Le libre fait donc sa révolution mais doucement car il n'a pas de budget publicitaire démesuré, ni de campagne marketing pré-orchestrée via des roadmaps prédéfinies. Il se professionnalise, devient crédible auprès des décideurs des entreprises qui commencent désormais à s'y intéresser. Ils sont prêts à l'employer tout en conservant leur confort « propriétaire » : support, maintenance, formation, ... Ce sera le rôle de sociétés commerciales de fournir cette transparence de mutation. Quant aux directions opérationnelles informatiques, il leur faudra « vendre » le libre en interne à leur direction générale, si cette dernière n'est pas encore convaincue. La quasi-totalité des risques sont déjà connus et identifiés, l'organisation se doit donc de les anticiper.

Le logiciel libre présente en outre deux spécificités uniques et incomparables : la liberté via l'ouverture du code source et la construction sur un mode de standard ouvert. Dans un monde sans frontières, un fonctionnement en entreprise étendue, une complexité de plus en plus forte des processus internes et externes : une interdépendance croissante entre les logiciels constitue une nécessité. Pour y parvenir aisément, l'interopérabilité devient une obligation. De par ses deux spécificités, celle-ci est inhérente au monde du libre. Sans interopérabilité, le monde

libre n'existe plus. Quant à ses avantages supplémentifs, (liberté, qualité, fiabilité, sécurité, indépendance vis-à-vis du fournisseur), ils sont essentiels dans le choix d'une solution informatique.

Mais l'élément décisif pour une direction générale réside dans la maîtrise des coûts, car elle augmente favorablement la rentabilité : le paramètre de survie de toute entreprise. Là encore, les résultats sont probants, cette maîtrise a été validée par les organisations utilisatrices de logiciels libres. Elle existe et perdure aussi dans le temps.

Face au contexte actuel, toute solution aboutissant à une maîtrise des coûts symbolise un avantage concurrentiel pour l'entreprise. Or, la mondialisation de l'économie a inscrit les produits et services de nombreuses entreprises dans une stratégie de différenciation par les coûts. Cette tendance n'a pas toujours été désirée, mais c'est un fait. S'ils souhaitent perdurer, les entrepreneurs concernés (de plus en plus nombreux) doivent le prendre en compte au plus vite. Comme nous l'avons vu précédemment le libre constitue un élément de solution de cette problématique. **Ne laissez pas passer cette opportunité !**

Le monde libre représente donc un nouveau concept pour la plupart des organisations avec une nouveauté toute virtuelle. De nombreuses organisations ont déjà déployé avec succès ou renforcent leur stratégie libre : **Utilisez** donc du libre, **Diffusez** largement l'information de tous ses avantages auprès d'utilisateurs potentiels et de décisionnaires, **Démystifiez** la notion de risque..., l'effet réseau est une nécessité pour sa pérennité.

Internet et Monde du Libre : des outils et des solutions à utiliser et à développer en toute quiétude.